



# COMPTE RENDU AUDIO CONFÉRENCE

**05/05/2020**

**DIRECTION - SECRETAIRE CHS – ISST - DOCTEUR - SYNDICATS**

**Point sur Plan de Continuité de l'Activité (PCA) DGFIP – DDFIP 47  
(mesures anti COVID 19)**

## CAMPAGNE 2020 DECLARATIONS REVENUS 2019

Madame LOPEZ rappelle la tenue d'une audio conférence du CHS CT le vendredi 15 Mai à 9H30 avec la convocation envoyée aux titulaires et suppléants représentants syndicaux.

Elle a en outre envoyé un message à chacun d'entre vous pour vous tenir au courant des directives nationales et aussi locales.

- **A partir du 11 Mai ce n'est plus un PCA mais un PRA** (Plan de Reprise d'Activité) avec donc une reprise progressive du travail en rappelant les gestes barrières et la distanciation sociale.

Ce qui veut dire que les agents dits « fragiles » peuvent rester chez eux. Les parents en ASA garde d'enfant seront appelés individuellement par leur chef de service pour connaître leur position vis-à-vis de l'école, de la garde et d'une éventuelle reprise du travail (non encore obligatoire).

- **CAMPAGNE DECLARATIONS 2020** : Il n'y a pas d'accueil du public prévu à partir du 11 Mai. Seulement quelques cas très isolés pour des circonstances particulières et pour les bons de secours.

Madame KRIEF nous informe que 2 personnes de la direction vont renforcer l'accueil téléphonique.

Une audio conférence est prévue entre la direction et un Comité Local d'Usagers du Lot et Garonne (CAF, MSA, CCAS...) le 14 mai avec l'envoi d'un diaporama.

Elle souligne une augmentation des télédéclarants de près de 62% par rapport à 2019 (24124 contre 14915) sur la première quinzaine de la campagne. Le traitement des e.contacts est satisfaisant. Les demandes de Rdv par téléphone augmentent surtout à Agen (64 prévus la semaine prochaine) mais pas pendant les heures de repas. Le taux de décroché au téléphone en présentiel dépasse les 80% et les déclarations papier déposées sont au nombre de 824 dans le département. De plus, 12181 déclarations automatiques (sans changement sur la déclaration) ont déjà été signées sur un potentiel de 119000.

### ➤ **GESTION DU DE CONFINEMENT**

Le docteur SARGOUSSE indique qu'il est aussi dans l'attente des directives nationales de sortie de crise sanitaire. 70 personnes sont dites « fragiles » dans le département. En cas de demande de mise en autorisation d'absence ou de reprise, la procédure implique désormais et en premier recours le médecin de prévention avec éventuellement des recommandations écrites du médecin généraliste. (Mail de Monsieur COUCHAUX ce matin).

L'Inspecteur Santé et Sécurité au travail, Monsieur RANDAT (remplaçant Monsieur ESPINAT ce matin) parle du sujet des agents en télétravail. Il souligne la possibilité de risques psycho sociaux car le télétravail n'est pas la règle de droit commun en droit du travail.

Sur ce sujet précisément, la CGT rappelle à nouveau l'importance d'un suivi régulier des télétravailleurs par leurs chefs de service dans ce cadre particulier qui devient contraignant sur la durée.

Monsieur RANDAT rappelle que les espaces de travail doivent avoir une capacité d'accueil de 4m2 minimum par agent et qu'il faut respecter les gestes barrières et la distanciation sociale.

Monsieur COUCHAUX nous informe que la direction attend encore une douzaine de parois en Plexiglas. Les masques sont en nombre suffisants pour le moment et stockés à la direction. Les agents n'en ont pas besoin s'ils respectent les consignes sanitaires. Madame LOPEZ voudrait communiquer à nouveau la fiche synthétique et le protocole sanitaire établi par le Secrétariat Général.

### **REPONSES AUX AUTRES QUESTIONS DE LA CGT**

**Point sur les PC portables** : 52 ont été déployés dans le département et les 2 derniers ont été prêtés à la TPM Agen et au SPF Agen. Une demande complémentaire (15) a été faite afin de redonner le matériel aux agents qui vont reprendre le travail.

**Travail en SIE (ou ailleurs) sur des missions non prioritaires** : la direction précise que ce n'est pas le cas mais les syndicats doutent beaucoup et demandent que la consigne soit donnée de retourner chez soi.

**Nettoyage des coins repas** (toujours fermés) : non prévu par les sociétés privées même à la demande de la direction. Le ménage continue tout de même en mettant tous les déchets (même les gants, gels et masques) dans la même poubelle. Toutes les directions sont liées au marché de l'UGAP.

Il est précisé que le RIA à Agen n'ouvrira pas encore et à Villeneuve les discussions sont en cours.

**Remboursement des frais de repas** (où il n'y a pas de panier repas) : Monsieur COUCHAUX ne note pas de difficultés pour le remboursement, de la part du CESDUB (Dordogne), des agents qui en font la demande (sur justificatif ticket de caisse alimentaire journalier ou hebdomadaire) comme précisé par son message du 15 avril 2020 à tous les agents.

**Risques psycho sociaux des agents après le dé confinement** : la direction renvoie à la cellule d'écoute psychologique nationale. Il faut contacter l'assistant social et le médecin de prévention si un besoin se fait sentir. Il n'est pas prévu d'autre situation d'accompagnement.

**Date de publication de la campagne de mutations** : la parution est sur Ulysse. Monsieur COUCHAUX explique le changement de l'application SIRHIUS par ALOA V2 mais celle-ci n'est pas encore disponible pour basculer les dossiers, pas avant mi-juin. Il n'y aura donc que 10 jours environ pour collecter les vœux et préparer les mouvements locaux 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet. De plus, concernant la possibilité des rendez-vous pour des situations particulières d'agents (accompagnés par un syndicat), il est dans l'attente des règles directrices de gestion.

La campagne de notation – évaluation est toujours à l'arrêt pour le moment.

Monsieur DUMONT demande l'accord des représentants syndicaux pour commander des produits (gel, masques, gants) pour un montant de 1500-2000 euros. Une réponse de renvoi est faite au 15 Mai lors du prochain CHS CT.

**N'hésitez pas à solliciter vos représentants syndicaux de la CGT !**

**Vous avez une question, un problème à signaler ?**

**Contactez nous sur : [cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr) ou au 06 32 07 39 93**

Prochaine audio conférence CHS – CT le **VENDREDI 15 Mai à 9H 30**